Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 93 (2003)

Artikel: Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C.

Autor: Moinat, Patrick / David-Elbiali, Mireille / Berti-Rossi, Sylvie

Kapitel: 3: Stratigraphie et topographie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836051

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3. Stratigraphie et topographie

Les rives du lac Léman sont bordées de terrasses formées au gré des fluctuations du niveau du lac. Trois terrasses principales ont été identifiées dans la région lausannoise, nommées en fonction de leur altitude par rapport au niveau actuel du Léman :

- la première, dite terrasse de 30 m, est une unité topographique d'origine périglaciaire ;
- la seconde, la terrasse de 10 m, est probablement d'origine lacustre, elle nous concerne directement puisque les incinérations y sont implantées ;
- enfin la terrasse de 3 m, d'origine lacustre, ne nous concerne pas directement et n'a livré que très peu de vestiges protohistoriques.

Ces unités topographiques sont successives dans le temps, la terrasse de 30 m est la plus ancienne alors que celle de 3 m est la plus récente. Le dernier bilan concernant l'âge des terrasses remonte à 1981 avec un article de A. Gallay et G. Kaenel[1]. Les auteurs constatent que si les terrasses de 3 et 30 m sont bien connues du point de vue stratigraphique et archéologique, ce n'est pas le cas de la terrasse intermédiaire. La séquence générale est composée de sables jaunes, puis de sables gris, et plusieurs périodes ont été identifiées, mais leur insertion stratigraphique à l'intérieur de la séquence sédimentaire reste inconnue. Les auteurs se sont aussi attachés à restituer la topographie des différentes terrasses et à en proposer l'extension en plan.
À Vidy, les fouilles des quinze dernières années se sont toutes déroulées sur la terrasse intermédiaire, permettant, dans certains cas, de confirmer les conclusions de 1981 et, dans d'autres, de préciser les schémas proposés. Les articles de 1981 et de 1990 situent les découvertes de Vidy-Chavannes 29 sur la terrasse de 3 m, alors que la stratigraphie composée de sables gris et jaunes est plus en rapport avec la terrasse[2] de 10 m. La figure 18 montre l'extension minimale de la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et situe les principales interventions qui ont eu lieu entre 1958 et 1992.
Notre but n'est pas de proposer une nouvelle synthèse des terrasses lémaniques, mais d'évoquer l'apport des dernières découvertes, en particulier la position des sépultures du Bronze final, dans cette topographie. Enfin, comme il est difficile de développer une analyse spatiale pour un ensemble limité à une trentaine de structures et sur une surface qui n'a pas été fouillée systématiquement, nous terminerons par quelques remarques concernant l'organisation spatiale des sépultures dans la topographie générale.

Stratigraphie générale de la terrasse de 10 m

Les stratigraphies principales sont décrites dans le catalogue des sépultures et nous ne reviendrons pas sur la description détaillée des couches, nous limitant à une présentation synthétique des coupes pour souligner leur importance dans la compréhension de la séquence sédimentaire. Par ordre chronologique des fouilles, quatre points d'observation livrent des informations intéressantes (fig. 18, n° 8, 2, 3 et 6) :

Vidy-Point Q49
Dans cette coupe, on peut observer la dalle de couverture d'une incinération (T1-1961), ainsi qu'une double succession «sables jaunes/sables gris» assez inhabituelle pour la terrasse intermédiaire (voir p. 56 et fig. 26). L'incinération occupe, dans les sables jaunes, une position attendue par rapport aux vestiges gallo-romains et par rapport à la partie supérieure de la séquence formée de sables jaunes, puis de sables gris. À la base se trouve une seconde séquence, identique à la première et formée de sables jaunes et de sables gris, qu'on ne retrouve pas habituellement. Cette dernière s'explique très vraisemblablement par la situation de la coupe, très en aval sur la terrasse de 10 m, et qui recoupe probablement des niveaux lacustres de la terrasse inférieure.
On ne peut malheureusement pas donner une altimétrie précise, ni même approximative pour cette coupe, puisqu'elle n'est pas repérée topographiquement et que les différentes profondeurs sont simplement données par rapport au niveau de sol actuel[3].

Vidy-Chavannes 29
Les altitudes absolues d'apparition des structures, situées entre 378,45 et 378,95 m, correspondent aux valeurs les plus basses et semblent confirmer, dans une certaine mesure, le schéma ancien qui voulait que cette zone basse appartienne à la terrasse de 3 m. Pourtant, on retrouve une succession de sables jaunes et de sables gris caractéristiques de la terrasse intermédiaire (voir p. 68 et fig. 40). Ces deux niveaux sont séparés des couches

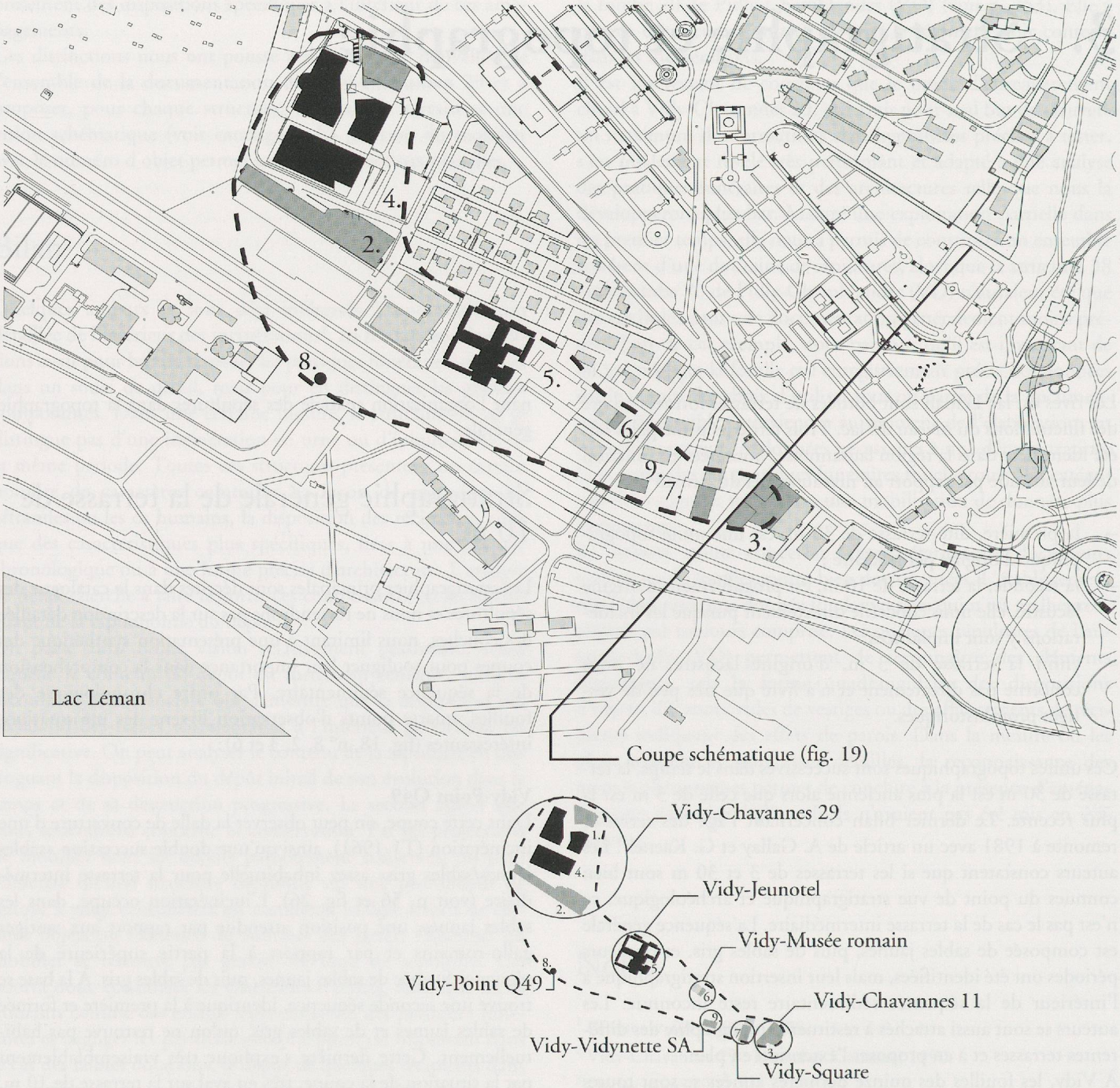

Fig. 18. Nécropole de Lausanne-Vidy (VD), plans des surfaces explorées sur la terrasse de 10 m. Présence de sépultures (en gris moyen) ou absence de sépulture (en noir). 1. Vidy-Chavannes 29 (1984); 2. Vidy-Chavannes 29 (1985 et 87); 3. Vidy-Chavannes 11 (Sagrave 1989-90); 4. Vidy-Chavannes 29 (sondages 1990); 5. Vidy-Jeunotel (1992) 6. Vidy-Musée romain (1992); 7. Vidy- Square (1962); 8. Vidy-Point Q49 (1961); 9. Vidy-Vidynette SA (1958) (échelle environ 1/5500).

gallo-romaines par un important arasement, auquel les incinérations ont en partie échappé. Nous n'en connaissons pas précisément les causes, mais deux hypothèses peuvent être évoquées, une érosion naturelle entre le Bronze final et l'époque romaine ou une intervention humaine liée à la construction ou à l'occupation gallo-romaine. Deux séquences partielles rendent compte de l'implantation des sépultures dans la séquence sédimentaire, mais ne permettent pas de se faire une idée précise de la topographie à cet endroit.

Ce sont les deux chantiers de Vidy-Chavannes 11 et de Vidy-Musée romain qui ont livré les observations les plus intéressantes. Dans les deux cas, plusieurs coupes et la fouille de surface permettent d'obtenir des renseignements sur la topographie ancienne et sur la succession des couches sédimentaires. Leur situation, proche de l'embouchure du Flon, où la largeur de la terrasse de 10 m est réduite, permet d'observer les zones amont et aval. Cette caractéristique facilite la compréhension des processus de dépôt. D'autre part, cette zone est occupée de la fin du Mésolithique à La Tène finale, avec à chaque fois des structures bien conservées et dont le niveau de sol, s'il n'est pas préservé, peut être déduit sans grand risque d'erreur. Ainsi pour le Bronze final, bien qu'aucun sol ne puisse être observé

ou restitué, les structures conservées sur une profondeur de 70 à 80 cm avec leur dalle de couverture permettent de fixer l'altitude approximative de ces sols.

Vidy-Chavannes 11

Malgré d'importantes destructions liées à l'implantation du *vicus* gallo-romain, la séquence stratigraphique de Vidy-Chavannes 11 a été la première à livrer des fosses d'incinérations parfaitement conservées, ainsi que des niveaux altimétriques proches du sol au Bronze final (voir p. 89 et fig. 60). Aux niveaux habituels de sables gris et sables jaunes correspondant aux couches 6 et 5 se superpose un niveau de sables limoneux (couche 4) équivalent à la formation d'un sol au sommet de la terrasse. C'est dans ce niveau supérieur que se rencontrent, selon les zones, des occupations du Mésolithique récent ou du Néolithique moyen. Bien que les niveaux de sol en relation avec les fosses du Bronze final n'aient pas été mis en évidence, la St111 apporte plusieurs indices d'un sol situé au niveau de la couverture ou juste au-dessus. Le sol au Bronze final peut donc être restitué par l'altitude des dalles de couverture aux environs de 380,90 m. La sédimentation entre le Mésolithique et l'âge du Fer est peu importante, car les structures des différentes périodes apparaissent pratiquement toutes à la même altitude. La séquence limoneuse du sommet de la terrasse a été préservée ponctuellement, lorsque l'implantation du *vicus* gallo-romain ne nécessitait pas d'importants travaux de fondation. Lorsque cette implantation ne perturbe pas les niveaux sous-jacents, on peut avoir la chance de trouver des sols préhistoriques conservés et des séquences complètes *in situ*.

En ce qui concerne la sédimentation générale et la topographie de la terrasse de 10 m, les observations stratigraphiques réalisées lors de la fouille de Vidy-Chavannes 11 permettent de distinguer deux zones pour lesquelles la sédimentation est importante et préserve les occupations des destructions liées au *vicus* gallo-romain. La première se situe en amont, car la sédimentation de pente est importante, elle a permis de conserver des foyers et un mobilier composé essentiellement de silex, lamelles encochées, trapèzes, sous l'implantation gallo-romaine (fig. 19, zone 1). En aval, une couche sédimentaire avec de la céramique du Néolithique moyen est également conservée (fig. 19, zone 3). La zone intermédiaire se caractérise par des processus d'érosion plus marqués et par la construction, à l'époque gallo-romaine, d'une route et de bâtiments situés de part et d'autre de cette dernière (fig. 19, zone 2). Elle est donc beaucoup plus touchée par l'érosion ou les destructions, ce qui explique l'absence des niveaux archéologiques et la mauvaise conservation générale des structures. Cette situation est bien visible dans la stratigraphie générale du site (fig. 19 et 60).

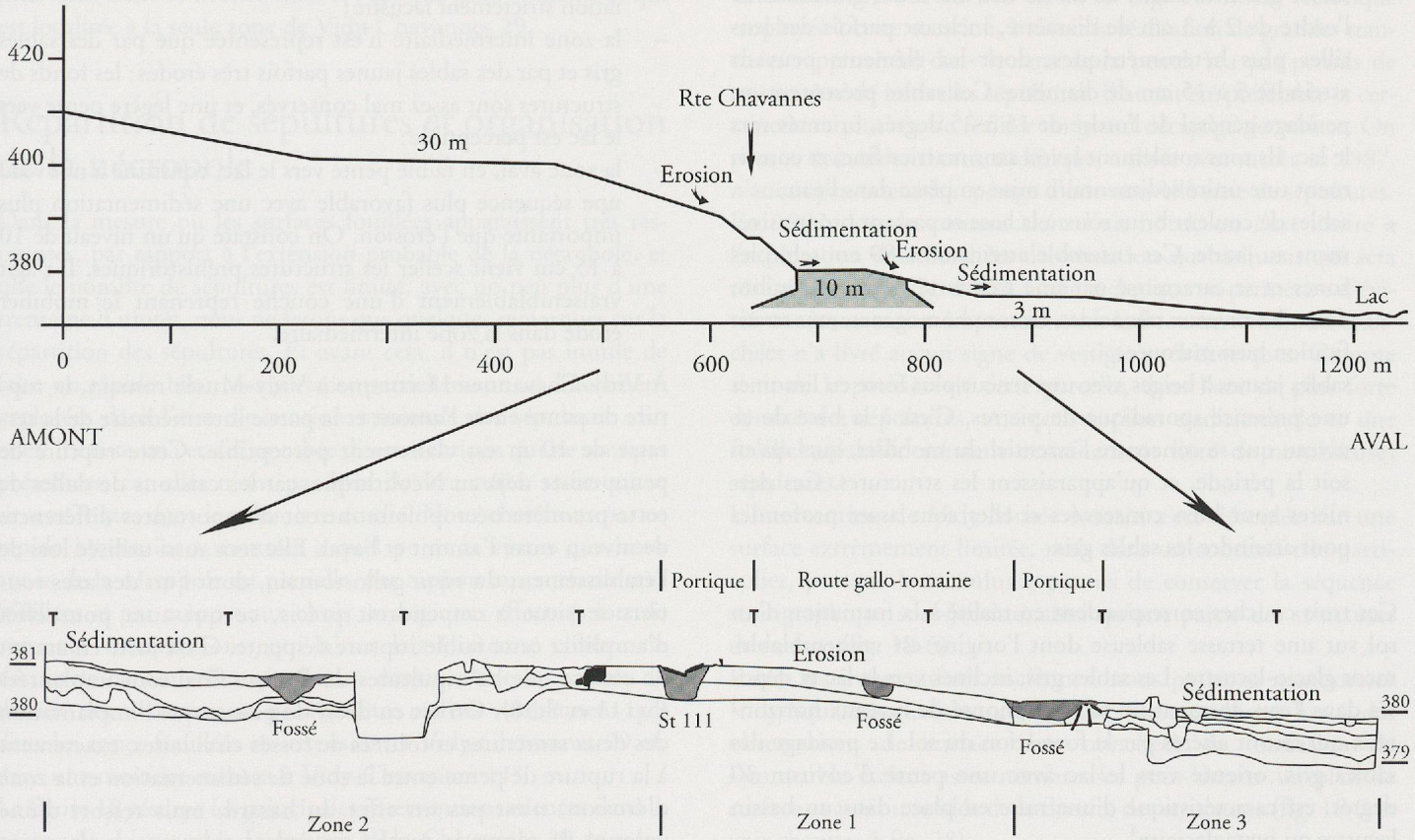

Fig. 19. Coupe schématique amont-aval d'après la carte au 1:25000 et stratigraphie de Lausanne-Vidy (VD), Chavannes 11. La structure 111 se situe juste à la rupture de pente entre la zone plane de la terrasse de 10 m et la faible pente allant vers le lac.

Vidy-Musée romain
Dans ce dernier cas, c'est le tumulus de la structure 38 qui a préservé les rares vestiges des époques antérieures (voir p. 101 et fig. 68). Les observations permettent de certifier que, dans ce cas, les fosses des incinérations du Bronze final sont complètes et qu'elles sont creusées depuis un niveau de sol situé à l'altitude de 379,60 m.
La séquence conservée comprend des sables gris à la base, puis une succession habituelle de sables oxydés bruns, puis jaunes, et enfin un niveau légèrement plus limoneux en surface des sables jaunes contenant les structures préhistoriques. C'est au sommet de ce niveau qu'on observe l'ouverture des fosses du Bronze final. À Vidy-Musée romain, la séquence est très bien conservée grâce à un apport de sables gris déposés sur la séquence naturelle et qui provient vraisemblablement du creusement du fossé circulaire entourant la structure 38. Bien que l'arasement soit également important dans ce cas, il ne touche que partiellement le tertre préhistorique.

Séquence générale

Les observations réalisées à l'occasion de ces quatre interventions, sur près de 600 m selon un axe est-ouest, révèlent une séquence parfaitement identique. L'arasement plus ou moins important du sommet des sables jaunes constitue le seul aspect fluctuant d'un point à l'autre. La séquence générale se compose donc des couches suivantes, de bas en haut :

- sables gris lités allant de sables très fins à des gravillons de l'ordre de 2 à 3 cm de diamètre, incluant parfois des lentilles plus hétérométriques, dont les éléments peuvent atteindre 5 à 15 cm de diamètre. Ces sables présentent un pendage général de l'ordre de 15 à 25 degrés, orientés vers le lac. Ils sont totalement lavés, sans matrice fine, et constituent une unité sédimentaire mise en place dans l'eau ;
- sables de couleur brun roux à la base et passant progressivement au jaune. Cet ensemble atteint 60 à 80 cm selon les zones et se caractérise par une très forte décarbonatation, donc des niveaux très acides. Ils sont homogènes, sans stratification bien marquée ;
- sables jaunes à beiges avec une teneur plus forte en limon et une présence sporadique de pierres. C'est à la base de ce niveau que se concentre l'essentiel du mobilier, quel qu'en soit la période, et qu'apparaissent les structures. Ces dernières sont bien conservées si elles sont assez profondes pour atteindre les sables gris.

Ces trois couches correspondent en réalité à la formation d'un sol sur une terrasse sableuse dont l'origine est vraisemblablement glacio-lacustre. Les sables gris, inclinés vers le lac et déposés dans l'eau, forment un talus surmonté de niveaux horizontaux qui seront altérés par la formation du sol. Le pendage des sables gris, orienté vers le lac avec une pente d'environ 30 degrés, est caractéristique d'une mise en place dans un bassin lacustre ou juxtaglaciaire[4].
Du point de vue archéologique, cette séquence sédimentaire ne sépare pas clairement les différentes occupations préhistoriques. Qu'elles concernent le Mésolithique ou l'âge du Bronze, elles peuvent toutes se retrouver à une altitude identique au sommet de la terrasse. On peut également avoir des inversions entre les niveaux altimétriques et la séquence chronologique en fonction de la position des vestiges en amont ou en aval de la terrasse. Les niveaux mésolithiques, situés très en amont, se trouvent à des altitudes absolues plus hautes que les vestiges du Néolithique ou du Bronze final, situés dans la partie centrale ou en aval de la terrasse de 10 m.

Topographie générale de la terrasse de 10 m

Sur la base des principales stratigraphies, nous avons réalisé deux coupes schématiques selon l'axe amont-aval, en travers de la terrasse, et selon l'axe longitudinal est-ouest. La première se base essentiellement sur les documents de Vidy-Chavannes 11, alors que la seconde repose sur l'ensemble des occupations réparties sur l'axe est-ouest.
La stratigraphie de Vidy-Chavannes 11 permet de distinguer trois zones différentes (fig. 19):

- en amont, l'amplitude de la séquence sédimentaire est maximale, les niveaux mésolithiques sont préservés grâce à des colluvions de pente qui scellent la séquence préhistorique et la séparent clairement des vestiges gallo-romains. Dans cette zone, la sédimentation est plus importante que l'érosion, car les colluvions de pente succèdent à la sédimentation strictement lacustre ;
- la zone intermédiaire n'est représentée que par des sables gris et par des sables jaunes parfois très érodés ; les fonds de structures sont assez mal conservés, et une légère pente vers le lac est perceptible ;
- la zone aval, en faible pente vers le lac, constitue à nouveau une séquence plus favorable avec une sédimentation plus importante que l'érosion. On constate qu'un niveau de 10 à 15 cm vient sceller les structures préhistoriques. Il s'agit vraisemblablement d'une couche reprenant le mobilier érodé dans la zone intermédiaire.

À Vidy-Chavannes 11 comme à Vidy-Musée romain, la rupture de pente entre l'amont et la partie intermédiaire de la terrasse de 10 m est clairement perceptible. Cette rupture de pente existe déjà au Néolithique, car les caissons de dalles de cette première nécropole montrent d'importantes différences de niveau entre l'amont et l'aval. Elle sera aussi utilisée lors de l'établissement du *vicus* gallo-romain, dont l'un des axes routiers se situe à cet endroit précis, ce qui aura pour effet d'amplifier cette faible rupture de pente. C'est juste en amont de cet axe que les sépultures du Bronze final sont implantées (St111 et St38). On est en droit de penser que l'implantation des deux structures entourées de fossés circulaires, exactement à la rupture de pente entre la zone de sédimentation et la zone d'érosion, n'est pas un effet du hasard, mais ressort d'une volonté de placer la tombe centrale sur une sorte de point haut, même si la dénivellation est très faible. On profite ainsi des rares accidents sur une terrasse au demeurant très plane,

pour mettre en valeur certaines incinérations et, dans le cas de la structure 38 de Vidy-Musée romain, d'amplifier cet effet par la construction d'un tumulus.

Selon l'axe est-ouest et si on suit la restitution des terrasses de Vidy proposée par A. Gallay et G. Kaenel[5], on devrait avoir une importante dénivellation entre les sépultures de Vidy-Chavannes 29 et celles de Vidy-Musée romain ou de Vidy-Chavannes 11. Le premier ensemble serait situé sur la terrasse de 3 m, alors que les deux autres appartiendraient à celle de 10 m. Après avoir restitué la profondeur moyenne des fosses et le niveau théorique du sol, d'après les structures les mieux conservées (St111, St37 et St38), on peut estimer la pente générale de la terrasse sur une distance d'un peu moins de 600 m. Celle-ci est dans tous les cas inférieure à 1% ou, en valeur absolue, à une dénivellation d'un peu moins de 2 m. On peut en conclure que toutes les sépultures sont implantées sur la même unité topographique, la terrasse de 10 m. L'altitude plus basse enregistrée pour les sépultures de Vidy-Chavannes 29 s'explique peut-être par la position par rapport aux deux affluents que sont le Flon et la Chamberonne. Ce point, situé aux altitudes les plus basses, est aussi le plus éloigné des deux affluents susceptibles d'apports sédimentaires, alors que Vidy-Musée romain ou que la fouille de Vidy-Chavannes 11 se situent à proximité immédiate de l'embouchure du Flon et bénéficient ainsi d'un apport sédimentaire plus conséquent.

Un second aspect intervient après la construction des sépultures, puisque la majorité des fosses ne sont conservées que sur de très faibles profondeurs. Il faut évoquer pour ce second phénomène une érosion importante, de l'ordre de 20 à 40 cm, qui intervient entre le Bronze final et l'époque gallo-romaine et qui est localisée à la seule zone de Vidy-Chavannes 29.

Répartition de sépultures et organisation de la nécropole

Dans la mesure où les surfaces fouillées apparaissent très restreintes, par rapport à l'extension probable de la nécropole, et que le nombre de sépultures est limité, avec un peu plus d'une trentaine d'unités, nous ne ferons que quelques remarques sur la répartition des sépultures. Et avant cela, il n'est pas inutile de faire un rapide bilan des surfaces partiellement ou totalement explorées dans l'aire d'extension minimale des sépultures. En effet, il existe un certain nombre d'interventions qui ne sont pas présentées, car elles n'ont pas livré de structures, mais qui se situent toutes dans le périmètre étudié. Nous cherchons par ce rapide inventaire à montrer à quel point la vision que nous avons de la nécropole est partielle, par rapport aux surfaces non fouillées et par rapport aux choix stratégiques effectués lors de certaines interventions, qui n'ont laissé aucune chance de découvrir de nouvelles sépultures. Ainsi, même les calculs de densité des structures ne peuvent être réalisés valablement que dans les zones fouillées en extension, à Vidy-Chavannes 29 et, dans une moindre mesure, à Vidy-Chavannes 11[6].

La figure 18 résume les principales interventions menées dans la nécropole. L'ensemble formé par Vidy-Chavannes 29 se compose en fait de trois interventions différentes. La première a eu lieu en 1984 et a eu pour objectif l'exploration des niveaux gallo-romains, sans se préoccuper de la présence possible de structures ou de niveaux préhistoriques (fig. 18-1). Un sondage, nécessaire à la compréhension de l'insertion de certains murs, a livré une inhumation. Il s'agit de la seule découverte signalée sur une parcelle qui n'a, par ailleurs, pas été décapée pour voir si d'autres structures similaires pouvaient exister.

Entre 1985 et 1987, les objectifs ont changé. Le décapage des sables jaunes, pour atteindre et fouiller les structures en creux limitant un *fanum,* fait apparaître deux menhirs et les premières incinérations (fig. 18-2). Par la suite, un décapage à la machine permettra de découvrir les autres sépultures de Vidy-Chavannes 29. Cette technique, bien que discutable pour la reconnaissance des fossés ou des structures ne contenant pas beaucoup de charbon de bois, permettra de repérer rapidement toutes les incinérations. À ce jour, c'est l'intervention qui a livré la plus forte densité de sépultures du Bronze final.

À Vidy-Chavannes 11, le décapage à la pelle mécanique s'est limité à la zone nord; le reste de la surface a pu être étudié en fouille fine, que ce soit les surfaces ou les structures en creux (fig. 18-3). Là encore, malgré la faible densité de sépultures par rapport à Vidy-Chavannes 29, la fouille a mis en évidence une série de structures en relation avec les incinérations : fossé circulaire et petites fosses contenant uniquement des os humains. On a un premier exemple de dégagement presque complet de l'enclos funéraire avec sa structure centrale et ses fosses périphériques. La lecture des pratiques funéraires est enrichie par la mise en évidence de structures périphériques, parfois sans mobilier, mais participant certainement à l'ensemble[7].

Les sondages réalisés sur la dernière parcelle inexplorée de Vidy-Chavannes 29 ont eu lieu en 1990 (fig. 18-4). La technique employée à cette occasion, à savoir la réalisation de grandes tranchées rapprochées dans le sens de la pente, n'a pas permis de reconnaître de nouvelles sépultures. Il aurait été préférable et certainement plus sûr de réaliser un grand décapage de surface. On peut se demander si cette technique, utilisée avec succès en 1987, n'aurait pas amené le repérage d'une nouvelle série de sépultures.

En 1992, lors la construction d'un hôtel, on s'est limité à l'exploration des tranchées de fondation du bâtiment qui sera réalisé sans cave (fig. 18-5). Cette technique va permettre d'éviter une intervention importante, car la documentation des tranchées n'a livré aucun signe de vestiges préhistoriques. Compte tenu de la position de cette parcelle, dans l'axe de plus forte densité des sépultures, une construction traditionnelle et une fouille préalable auraient certainement livré de nombreuses sépultures.

L'intervention de Vidy-Musée romain s'est déroulée sur une surface extrêmement limitée, mais dans un contexte très particulier, puisque le tumulus a permis de conserver la séquence stratigraphique sous-jacente, ainsi qu'une partie des structures de surface (fig. 18-6).

Parmi les interventions anciennes, nous pouvons mentionner Vidy-Square, qui, dans une certaine mesure, donne lieu à des observations de surface. Les tranchées de fondation de l'immeuble étaient assez nombreuses pour dresser un plan de surface et avoir une idée de la densité des structures (fig. 18-7 et voir chapitre 5 fig. 28).

Malgré des techniques de fouille, très variables d'un point à l'autre, et des interventions dont la position a été dictée par les

impératifs de la construction, on constate que la zone de forte densité des sépultures s'établit sur un axe est-ouest regroupant les interventions de Vidy-Chavannes 11, Vidy-Square, Vidy-Musée romain et Vidy-Chavannes 29. L'extension de la nécropole vers le nord n'est attestée que par une sépulture, l'inhumation T1-1984. Cette sépulture n'est certainement pas isolée, mais il est difficile de savoir comment se développe la nécropole, car on n'a pas fouillé ces zones ou parce que les techniques de sondages employées n'étaient pas appropriées. Sur la base des données stratigraphiques, on peut aussi penser que les zones situées en amont, au niveau de la route de Chavannes, sont très propices à la conservation de séquences complexes où la sédimentation de pente peut avoir scellé et préservé des niveaux préhistoriques, alors qu'ils sont assez systématiquement détruits dans la zone intermédiaire par l'implantation du *vicus* gallo-romain. Enfin le Point Q49, s'il est bien positionné, constitue l'extension la plus au sud des sépultures du Bronze final (fig. 18-8). Cette structure est encore établie sur la terrasse de 10 m comme le démontre la description de la stratigraphie. La terrasse de 10 m constitue donc bien une unité topographique précise, probablement choisie au Bronze final pour recevoir toutes les sépultures en relation avec les stations littorales des Pierrettes ou de Vidy.[8] L'ensemble de sépultures couvertes par des dalles massives ou par un tumulus dominait les stations lacustres d'une dizaine de mètres. La nécropole devait être clairement visible depuis les habitats.

Organisation des sépultures

Les connaissances de la nécropole et de son plan général apparaissent très limitées. Dans ces conditions, il n'est pas possible de discuter valablement de l'organisation des sépultures. Le seul point qui mérite d'être mentionné, c'est l'opposition que l'on peut faire entre les sépultures de Vidy-Chavannes 29, qui sont assez nombreuses et relativement regroupées, et la zone orientale où l'on trouve les fossés circulaires. Dans le cas de Vidy-Chavannes 11, l'extension des fouilles, sur un peu plus de 1000 m^2, n'a finalement révélé qu'une seule structure avec mobilier. On a là deux modes différents d'occupation des surfaces. Ce raisonnement étendu à l'ensemble lausannois permet de le comparer à d'autres cimetières. L'ensemble de Tolochenaz-Le Boiron (VD) répond au même type d'organisation apparemment très lâche. Cette organisation fait également penser à la nécropole d'Ossingen-Im Speck (ZH), dont les tumuli occupent une large place et limitent la concentration des tombes. On a donc une série de sites, à faible densité de structures.

La zone de Vidy-Chavannes 29, avec une série d'incinérations et de structures relativement bien groupées, est comparable aux ensembles de Möhlin-Niederriburg (AG) et de Regensdorf-Adlikon (ZH), qui regroupent une série d'une dizaine de sépultures sur une surface relativement faible. La densité extrême est sans doute atteinte par la nécropole de Delémont-En La Pran (JU), dont la fouille extensive ne livre pratiquement pas de structures, sauf dans une zone où se regroupent toutes les tombes en fosses[9].

Sur la base de ces quelques exemples, on peut envisager une évolution au cours du temps, qui consiste à regrouper les tombes en fosses circulaires dans un espace assez limité. Les exemples de Delémont-En La Pran (JU), Möhlin-Niederriburg (AG) et Regensdorf-Adlikon (ZH), de même que la zone constituée par les sépultures de Vidy-Chavannes 29 répondraient à cette forme de répartition : tombes en fosses de faible diamètre, le plus souvent sans couverture de dalles, groupées sur une faible surface. Ce type de répartition pourrait être opposé aux ensembles plus récents, dans lesquels les constructions en surface du sol, tels que les tumuli ou les fossés circulaires, nécessiteraient une plus grande distance entre les sépultures et se marqueraient aussi par une diversification des types de structures, avec la présence conjointe de fosses richement dotées et d'épandages d'ossements autour de ces dernières.

Notes

[1] Gallay et Kaenel 1981.

[2] Gallay et Kaenel 1981, fig. 3 : Vidy-Point Q49 et les découvertes de Vidy-Chavannes 29 se situeraient sur la terrasse de 3 m. Kaenel et Klausener 1990, p. 54 : contrairement à ce qui est affirmé, la stratigraphie de Vidy-Chavannes 29 démontre qu'on se situe sur la terrasse de 10 m.

[3] Rapport de fouille de R. Malherbe, daté du 1er décembre 1961, archives cantonales vaudoises et Gallay et Kaenel, 1981, p. 139.

[4] Burri 1981, p. 107 et fig. 1.

[5] Gallay et Kaenel 1981, fig. 3.

[6] Le contexte de Vidy-Chavannes 11, comme celui de Vidy-Musée romain, est certainement particulier, puisqu'une grande partie de la surface est occupée par un seul monument, le fossé circulaire, et que les sépultures périphériques n'ont pas de mobilier. La densité des sépultures n'est donc pas comparable à celle de Vidy-Chavannes 29.

[7] Nous pensons plus précisément à l'épandage d'os humains et animaux dans le fossé, à un probable bûcher ou encore à des petites structures renfermant très peu d'os humains.

[8] Kaenel et Klausener 1990, fig. 1.

[9] Pousaz *et alii* 2000, fig. 9.